Document generated on 07/01/2025 11:12 p.m.

Assurances et gestion des risques
Insurance and Risk Management

Faits d'actualité

Rémi Moreau

Volume 77, Number 3-4, 2009–2010

URI: https://id.erudit.org/iderudit/1091951ar
DOI: https://doi.org/10.7202/1091951ar

See table of contents

Publisher(s)

Faculté des sciences de l'administration, Université Laval

ISSN

1705-7299 (print)
2371-4913 (digital)

Explore this journal

Cite this document

Moreau, R. (2009). Faits d'actualité. *Assurances et gestion des risques / Insurance and Risk Management*, *77*(3-4), 387–404. https://doi.org/10.7202/1091951ar

Tous droits réservés © Faculté des sciences de l'administration, Université Laval, 2010

This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit (including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be viewed online.

https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/

érudit

This article is disseminated and preserved by Érudit.

Érudit is a non-profit inter-university consortium of the Université de Montréal, Université Laval, and the Université du Québec à Montréal. Its mission is to promote and disseminate research.

https://www.erudit.org/en/

Assurances et gestion des risques, vol. 77(3-4), octobre 2009-janvier 2010, 387-404
Insurance and Risk Management, vol. 77(3-4), October 2009-January 2010, 387-404

Faits d'actualité

par Rémi Moreau

1. LA GRIPPE A EST-ELLE UNE GRANDE TUEUSE ?

Les assureurs, à l'instar d'autres entreprises, se sont préparés à la pandémie de la grippe A. Tant que le virus H1N1 ne risque pas de muter, l'impact sur leur métier devrait rester modéré. Mobilisés dans l'éventualité d'une deuxième vague de grippe, ils ont constaté que l'ampleur de l'épidémie et les incertitudes qu'elles portent ne se sont pas concrétisés. Le pic est-il atteint ? Jusqu'à maintenant, selon diverses études dans différents pays, il semble que la grippe A a un taux de mortalité analogue à celui de la grippe saisonnière. Au Canada et au Québec, le pire semble passé et la date limite de vaccination a pris fin le 18 décembre. Aux États-Unis, tout comme au Royaume-Uni, les taux de mortalité sont similaires, soit quelque 10 000 décès liés à la grippe A sur un total de 47 millions de cas, soit un taux de mortalité de 20 sur 100 000 cas. Trop de vaccins ont-ils été commandés ? Il était difficile de prévoir l'évolution et du virus et de l'épidémie.

2. LA CRISE FINANCIÈRE EST-ELLE TERMINÉE ?

La récession serait terminée, du moins au Canada, qui commençait à afficher des indicateurs positifs en automne. Partout dans le monde industrialisé et dans tous les milieux, on a clamé haut et fort que la crise est actuellement résorbée et que la reprise sera forte en

2010. Mais, pour l'heure, il paraît présomptueux de crier victoire trop vite : rien n'est vraiment réglé et même si les banquiers ont recommencé à engranger et poursuivi leur politique de bonus, aucune mesure sérieuse n'a encore été prise par le G 20. Mais les banques sont encore réticentes à prêter aux petites et moyennes entreprises. Récemment, le président Obama demandait aux banquiers américains, qui ont profité d'une aide exceptionnelle de l'État l'an dernier, un retour d'ascenseur visant à rendre le crédit plus disponible. De plus, le président a la ferme intention d'imposer une réduction de 90 %, en moyenne, des bonus pour les 25 dirigeants les mieux payés des entreprises renflouées par l'État. Le Royaume-Uni a également opté d'imposer une taxe sur les bonus. La France a suivi par l'annonce du ministère des Finances à l'effet que les banques seront taxées à 50 % sur les bonus supérieurs à 27 500 euros.

Le chômage est encore très fort, tant chez-nous qu'à l'étranger. On dit que la baisse des prix mondiaux fabrique le chômage, car elle pousse encore plus les consommateurs à recherche des produits bas de gamme, ce qui détruit encore plus les emplois.

Et que dire de la dette publique ? Les gouvernements des pays industrialisés, dont la dette dépasserait bientôt 80 % du PIB mondial, doivent trouver à court terme 12 trillions de dollars pour financer leur déficit. Récemment nous apprenions que la dette de la Grèce représentait plus de 90 % du PIB. Le Royaume-Uni, les États-Unis et le Japon, ainsi que la France (dette de 1 140 milliards d'euros) risquent de voir leur cote de crédit abaissée s'ils ne parviennent pas à contrôler leur déficit. Les dépenses annuelles récemment approuvées par le Congrès totalisent 447 milliards de dollars, sans compter la somme de 600 milliards de dollars pour financer le système d'assurance santé.

Par voie de comparaison, le déficit du gouvernement du Québec pour l'exercice en cours serait de 4,7 milliards de dollars (la prévision anticipée par Québec était de 3,9 milliards dans le budget de mars dernier).

La réforme du secteur financier est encore à venir. Récemment, Claude Bébéar, le fondateur d'Axa, estimait que toutes les leçons n'ont pas été tirées de la crise, critiquant en particulier le système comptable actuel et la refonte des normes prudentielles.

Selon M. Bébéar, la crise financière n'aurait eu que peu d'impact sur les assureurs, par rapport aux banquiers, car les deux activités sont fondamentalement différentes. Le banquier doit emprunter de l'argent pour pouvoir prêter, alors de l'assureur a toujours un cash flow positif, car les clients paient à l'avance leur prime d'assurance.

3. NÉGOCIATIONS EN VUE D'UNE ENTENTE À L'AMIABLE AVEC LES AUTORITÉS RÉGLEMENTAIRES

Certaines institutions financières qui ont vendu du papier commercial à leurs clients négocieraient avec les autorités réglementaires sur les amendes qu'elles seraient prêtes à verser. On discuterait d'une pénalité qui ne dépasserait pas 200 000 dollars. Rappelons que la crise du papier commercial adossé à des actifs (PCAA), en 2007, s'est élevée à 35 milliards de dollars, affectant quelque 2000 investisseurs, qui du jour au lendemain, n'avaient plus accès à leur argent. À elle seule, la Caisse de dépôt et placement du Québec en avait acheté pour 13 milliards de dollars.

4. DUBAÏ AU BORD DU GOUFFRE

Les difficultés financières que connaît Dubaï, qui doit à ses créanciers 80 milliards de dollars US, sont apparues au grand jour à la fin du mois de novembre, alors que le conglomérat public Dubaï World annonçait qu'il cherchait de nouvelles conditions (dont un prolongement de terme) pour le remboursement d'environ 26 milliards de dollars actuellement dus. Pour l'heure, l'émirat de Dubaï aurait obtenu une aide d'urgence de 10 milliards de dollars de son voisin Abou Dhabi, permettant à Dubaï de poursuivre ses grands projets.

5. LA CAISSE DE DÉPÔT ET PLACEMENT A REÇU 5 MILLIARDS $ US DE FINANCEMENT À LONG TERME

Les liquidités de la Caisse, malmenée par la crise financière de 2008, causaient problème. Elle vient de recevoir un vaccin anticrise, lui permettant de se prémunir contre une éventuelle débandade des marchés. Elle a reçu 5 milliards $ US de financement à long terme, ce qui lui offrirait des liquidités entre 30 et 35 milliards de dollars. Ce financement ne viendrait pas gonfler la dette de la Caisse, de l'ordre de 31 milliards de dollars : il remplacerait certaines structures de dettes à court terme.

La Caisse serait ainsi moins dépendante de produits sophistiqués sur des emprunts à court terme, comme le papier commercial adossé à des actifs (PCAA). Selon un porte-parole de la Caisse, cette dernière a fait un pari sur les taux d'intérêt. Alors qu'elle paie environ 1 % pour ses fonds à court terme, elle devra débourser des intérêts moyens de 4 %, en trois tranches : 2 milliards sur 5 ans à 3 %, 1,7 milliard sur 10 ans à 4,4 %, et 1,25 milliard sur 30 ans à 5,6 %.

Récemment, la Caisse a annoncé qu'elle investira davantage dans les entreprises québécoises de taille intermédiaire, à bon potentiel de croissance sur le marché international.

6. CERTAINES MESURES QUÉBÉCOISES À VENIR EN MATIÈRE DE SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Un projet de loi est attendu du côté de la ministre des Transports, qui songe à baisser le taux d'alcoolémie toléré chez les conducteurs à 0,05 gramme par litre de sang, tout en conservant la limite légale à 0,08. Ceci veut dire que les fautifs ne pourront être poursuivis pour des amendes ni voir leurs points d'inaptitude réduits, mais ils verront leur permis de conduire suspendu pour une période de 24 heures. Selon certaines études, il existe une différence de comportement énorme chez les conducteurs entre 0,05 et 0,08, ce dernier chiffre leur offrant 5 fois plus de chances d'être impliqués dans un accident mortel.

Par ailleurs, Montréal a abaissé la limitation de vitesse à 40 km/h dans certains secteurs résidentiels, à commencer par cinq arrondissements montréalais depuis la fin de l'année. Les autres suivront d'ici la fin de 2010. La pertinence de cette mesure s'explique par une baisse d'accidents. Selon des études, un accident entre une voiture et un piéton est mortel dans 25 % des cas à 40 km/h et dans 45 % des cas à 50 km/h.

La réflexion sur les limitations de vitesse est engagée chez-nous depuis des décennies – abaisser la limite de 1 km/h seulement, c'est 4% de personnes de tuées en moins – , ce qui tranche avec les débats en Italie… dans le sens inverse, où on songe à augmenter la limitation de vitesse de 130 km/h à 150 km/h sur les autoroutes !

7. UN FONDS DE GARANTIE POUR LES ATTEINTES À L'ENVIRONNEMENT VERRAIT LE JOUR EN FRANCE

Un projet de loi a été déposé en France, en septembre dernier, en vue de créer un fonds de garantie pour les victimes d'atteintes à l'environnement : le fonds aurait pour objectif de réparer les dommages, directs et indirects, causées par des activités professionnelles déterminées potentiellement polluantes.

Cette mesure législative serait accompagnée par une assurance obligatoire. Le fonds n'interviendrait en cas de sinistres à titre subsidiaire lorsque le responsable n'est pas identifié ou en cas d'absence ou d'insuffisance d'assurance. Le fonds serait financé par une taxe additionnelle à la taxe générale sur les activités polluantes.

8. UN AUTRE FONDS FRANÇAIS : L'INDEMNISATION DES ACCIDENTS DUS AUX ANIMAUX SAUVAGES

Les fonds participent à l'idée de socialisation du risque, c'est-à-dire par la prise en charge par toute la collectivité d'un problème commun à tous et de l'indemnisation de toutes les victimes. Ainsi en est-t-il du risque pollution, ainsi en est-il de même du risque des animaux sauvages. Dans l'Hexagone, il existait déjà un fonds de garantie des assurances obligatoires de dommages causés accidentellement par des animaux domestiques. Son domaine d'intervention a été élargi aux animaux sauvages en 2003. En 2008, le Fonds s'est porté garant d'indemniser 42 471 victimes, à la hauteur de 21 millions d'euros. Pour qu'il y ait indemnisation, il faut des dommages nés d'un accident de la circulation causé dans des lieux ouverts à la circulation publique.

9. LES CINQ PLUS GROS COURTIERS D'ASSURANCE MONDIAUX EN 2008 EN TERMES DE REVENUS DE COURTAGE

- Marsh & McLennan Cos. Inc. (USA) 11,5 milliards de dollars
- Aon Corp. (USA) 7,3 milliards de dollars

• Willis Group Holdings Ltd. (Britannique) 3,3 milliards de dollars

• Wells Fargo Insurance Services Inc. (USA) 1,7 milliard de dollars

• Arthur J. Gallagher & Co. (USA) 1,6 milliard de dollars

10. LES RENOUVELLEMENTS POUR 2010 SE SONT FAITS DANS LA SÉRÉNITÉ LORS DES DERNIERS RENDEZ-VOUS DE SEPTEMBRE À MONTE-CARLO

La 53e édition des Rendez-vous de septembre s'est déroulée dans la sérénité. Elle réunissait encore une fois des assureurs, des courtiers et des réassureurs, qui affichaient des mines apaisées, après les inquiétudes provoquées par la crise financière.

Le secteur des assurances, dans le monde, a été fragilisé, bien sûr, en 2008 : les 26 plus grands réassureurs ont vu leurs fonds propres réduits de 20 %. Mais cette conjoncture n'a pas empêché le renouvellement des traités, au 1er janvier 2010, sur une base équilibrée de l'offre et de la demande. La tentation des hausses tarifaires était palpable en réassurance, mais les autres acteurs n'ont pas manqué de brandir un contrepoids : le recours à des solutions alternatives.

Parmi les principales questions discutées, hormis les taux, ont figuré la délicate question des notations et, en cette fin de 2009, le retour éventuel de l'inflation, une question toujours sensible en matière d'assurance. Enfin, on n'a pas manqué de discuter des questions réglementaires, juridiques, fiscales et comptables face aux organismes de régulation.

11. DES ASSUREURS POURSUIVENT LE GOUVERNEMENT QUÉBÉCOIS DANS LA FOULÉE DE L'EFFONDREMENT DU VIADUC DE LA CONCORDE

L'accident eut lieu le 30 septembre 2006. Puis il y a eu, en 2007, des audiences publiques, conduites par une commission présidée par Pierre-Marc Johnson. Elle produisit un rapport accablant le 15

octobre 2007. Aujourd'hui, trois assureurs accusent le gouvernement québécois de négligence, d'imprudence et d'insouciance. Les trois assureurs, La Personnelle, La Capitale et Aviva, au nom des victimes assurées par elles, demandent dans leur poursuite respective, le remboursement des dommages causés aux véhicules de leur client, pour un total de 62 000 dollars.

Pour sa part, le procureur général du Québec a demandé au tribunal chargé de l'affaire d'écarter tous les arguments provenant de la Commission Johnson.

Rappelons qu'au mois d'octobre 2007, les six blessés et les successions des cinq personnes décédées ont accepté une indemnisation de 1,6 million de la Société d'assurance automobile du Québec, ce qui a clos le dossier quant aux poursuites des victimes.

12. POURQUOI LES ASSURANCES DE MOTOS ET LES HAUSSES DE PRIMES VONT-ELLES DE PAIR AVEC LA NOTION D'ÉQUITÉ ?

Un nombre important de groupes de motocyclistes estiment que le régime d'assurance automobile n'est pas une véritable assurance et qu'il est plutôt une taxe déguisée. De plus, ils demandaient que la hausse des contributions d'assurance, appliquée à leur catégorie, soit partagée avec les autres catégories de véhicules routiers. Le Conseil d'experts, dans le cadre d'une consultation publique, n'a pas retenu cette suggestion qui allait, selon eux, à l'encontre des fondements mêmes du régime, ce qui équivaut à faire subventionner une partie des contributions par d'autres.

L'équité du régime repose sur le niveau de risque associé à chaque catégorie de véhicules et au nécessaire équilibre à maintenir entre les revenus et les dépenses pour chacune d'elles. Il est admis que les motocyclistes impliqués dans un accident sont plus vulnérables que les autres catégories de véhicules routiers.

En 2006, les motocyclistes ont payé environ 25 % du coût des indemnités versées aux motocyclistes accidentés entraînant ainsi un déficit estimé à plus de 100 millions de dollars annuellement. Face à un déficit estimé à plus de 500 millions de dollars annuellement, la Société se devait de réagir par des hausses de primes motos pour combler les dépenses supérieures aux revenus. Le mandat de la SAAQ est d'assurer la viabilité et l'intégralité du régime à long terme.

13. BISBILLE ENTRE LE MINISTRE FÉDÉRAL DES FINANCES ET LES BANQUES À PROPOS DE LA VENTE D'ASSURANCES PAR INTERNET

L'intention du ministre est d'interdire aux banques la vente d'assurance par internet, parce que le fédéral interdit au premier chef la vente d'assurance en succursales bancaires. Les banques à charte fédérale semblent être jalouses de la situation québécoise et de la forte croissance de Desjardins liée aux assurances vendues directement dans les caisses populaires et par internet.

Desjardins est régie par une loi québécoise qui ne comporte pas un tel interdit. Desjardins a pu profiter de son vaste réseau de succursales pour se hisser au premier rang des fournisseurs en assurance au Québec. Les courtiers d'assurance québécois subissent fortement la concurrence directe de Desjardins. En comparaison, les courtiers d'assurance hors Québec accaparent au moins 80 % de l'assurance de dommages des particuliers, une manne qu'ils ne veulent pas perdre.

Les banques fédérales n'accaparent encore que 6 % du marché des assurances de personnes au Canada et 10 % des assurances de dommages, la plupart de ces assurances étant vendues par internet. Le Ministre aurait écrit aux banques pour leur mentionner que la vente de produits d'assurance sur le web va à l'encontre de la politique fédérale à cet égard. Ira-t-il jusqu'à déposer un projet de loi à cet égard ?

14. UNE POURSUITE DE 30 MILLIARDS DE DOLLARS PAR LE GOUVERNEMENT QUÉBÉCOIS CONTRE LES CIGARETTIERS

Québec entend ainsi, après l'Ontario, la Colombie-Britannique et le Nouveau-Brunswick, réclamer aux compagnies de tabac le coût des soins de santé liés au tabagisme, des coûts variant entre 700 millions et un milliard de dollars par année.

La poursuite s'appuie notamment sur des allégations de négligence des compagnies de tabac à cacher certaines informations, ce qui a eu comme conséquence que les gens ont continué de faire usage des produits du tabac.

L'industrie rétorque pour sa part que les gouvernements, qui contrôlent l'industrie et qui perçoivent des taxes, sont hypocrites.

Rappelons qu'aux États-Unis une entente à l'amiable, à hauteur de 256 milliards de dollars, étalée sur 25 ans, a été conclue entre les procureurs généraux de 46 États et les grandes entreprises de tabac. À l'époque, l'Ontario n'avait pas pu s'associer à cette entente, étant une province canadienne.

15. LES JEUX OLYMPIQUES DE 2010 : LES COÛTS DE LA SÉCURITÉ À LA HAUSSE

La facture, non encore finale, car certaines infrastructures n'ont pas encore été prises en compte, est imposante mais elle le serait davantage si un réseau terroriste perturbe les compétitions : les coûts pour assurer la sécurité des Jeux olympiques de Vancouver s'élèvent à près d'un milliard de dollars, c'est-à-dire le quintuple de la somme estimée initialement en 2003, lorsque Vancouver a obtenu les Jeux.

Tous les coûts actuels liés à la sécurité sont fondés sur un degré d'alerte moyen. Si l'alerte devait passer à « élevée », les coûts augmenteraient sensiblement.

Le partage des coûts se fera entre la province, à hauteur d'environ 250 millions de dollars, et le fédéral, qui devrait assumer la différence et éponger tous les dépassements de coûts

Les autorités canadiennes comptent déployer 7 000 policiers et 4 000 membres des Forces armées, ainsi que des membres de la Gendarmerie royale du Canada.

Aux Jeux d'hiver de Turin (2006), en Italie, la sécurité avait coûté 1,4 milliard de dollars, comparativement à 350 millions de dollars, quatre ans plus tôt, à Salt Lake City.

16. UBS A MIS FIN AU SECRET BANCAIRE, MAIS ON PARLE DE DONNÉES VOLÉES À LA BANQUE HSBC

La banque suisse UBS a signé à la fin de l'été un accord extrajudiciaire avec les autorités américaines dans le cadre d'une poursuite de nature fiscale. Par cet accord, la banque suisse s'est engagée à livrer au fisc américain l'identité des propriétaires de 4 450 comptes qui ont permis d'abriter de l'argent normalement imposable.

Le secret bancaire est une sorte de secret professionnel au même titre que le secret médical. Toutefois, ce secret peut être levé lors d'une procédure d'entraide judiciaire internationale. Ainsi s'achève une longue tradition qui fait la réputation de ce pays mais qui a fait également l'objet de controverses, notamment au sortir de la Seconde Guerre mondiale, en raison de la collaboration économique de la Suisse et de certaines de ses entreprises avec les pays de l'Axe.

Récemment nous apprenions que le ministre des Finances de la Suisse a suspendu l'accord fiscal avec la France, signé en août dernier, portant sur la double imposition, pour protester contre la récupération par la France de données volées à la banque HSBC de Genève. L'accord de double imposition permet d'échanger des informations dans des cas de fraude fiscale, levant la protection du secret bancaire helvétique. Juste après la signature en août, le ministre français du Budget avait annoncé l'existence d'une liste de 3 000 Français soupçonnés de détenir frauduleusement des comptes en Suisse. Par ailleurs, un ex-employé de la banque avait rapporté que la France détenait 130 000 noms. Ces révélations ont réveillé la colère de nombreux partis en Suisse.

17. COMMENT SE PORTE LA RÉASSURANCE EN CE DÉBUT DE 2010?

Le dossier publié par L'Argus de l'Assurance (N° 7133) sur la réassurance ne manque pas d'intérêt. La récente crise financière impose aux assureurs une certaine vigilance, eux qui ont vu, depuis l'année dernière, une bonne partie de leurs capitaux excédentaires effacée. Les réassureurs ont tout de même démontré une capacité de résistance qui fait en sorte que les renouvellements de 2010 avec les cédantes devraient se dérouler dans un climat relativement harmonieux. Le leader mondial Munich Re a opté pour le maintien de son objectif de rentabilité à 15 %, anticipant un volume de primes brutes autour de 40 milliards d'euros, malgré la forte chute des marchés financiers et les importants sinistres de 2008. Il n'y a tout de même pas eu d'importants ouragans cycloniques dans l'Atlantique en 2009. Swiss Re, le numéro 2, avec des primes souscrites brutes de 24,2 milliards de dollars, a annoncé qu'il se désengageait complètement du marché des assureurs crédit. Scor Re, tout comme Hannover Re, se disent bien armés pour saisir les opportunités de croissance à venir.

Du côté du marché français, Scor, le cinquième réassureur mondial, malgré une baisse de primes souscrites nettes en 2008, affiche

néanmoins des résultats positifs avant impôt nettement meilleurs qu'en 2007. Scor a acheté Prévoyance Re à l'automne 2008, qui lui apporte quelque 100 millions d'euros de primes brutes souscrites. Toutefois, la place de Paris voit un réassureur disparaître, la compagnie Paris Re, qui est entrée officiellement dans le giron du bermudien Partner Re (neuvième au monde) au début de 2010. Un autre enjeu du marché français pour le début d'année serait le renouvellement du pool Gareat de gestion des risques attentats et terrorisme.

2009 marquait également la mise en œuvre de la directive européenne de 2005 relative à la réassurance, qui laisse poindre quelques nécessaires approfondissements car certaines questions demeurent ambiguës, notamment sur le transfert de portefeuille d'un assureur insolvable. Les réassureurs devront s'adapter à de nouvelles obligations.

En 2008, les primes d'assurances à travers le monde ont représenté 4 270 milliards de dollars, dont 2 490 milliards en assurance de personnes et 1 779 milliards de dollars en assurance de dommages. L'accroissement de la demande de réassurance est surtout attendu dans les pays industrialisés, en 2010, mais des avancées significatives dans les pays émergents en 2008 sont significatives, notamment du côté de l'Asie (Chine et Inde) et du Brésil.

18. LES GRANDES BANQUES AMÉRICAINES SERONT TAXÉES

Dans la foulée des bonus mirobolants versés cette année par les grandes banques américaines, alors que ces établissements font de nouveau des profits importants et que la crise financière n'est pas dissipée, le président américain a annoncé la création d'une taxe pour les grandes banques, destinée à récupérer la somme de 117 milliards de dollars perdus par l'État dans le cadre du plan de sauvetage l'an dernier. Cette taxe serait en vigueur pour une période de 10 ans, à hauteur de 0,15 % sur les bilans de ces banques. Les montants ainsi récupérés seront alloués à un fonds spécialement conçu pour renflouer les banques, les assureurs et les constructeurs d'automobiles menacés par la crise.

Le président Obama a dit craindre que les grandes banques adoptent de nouveau les mêmes comportements qui ont conduit à la crise financière de l'automne 2008.

19. LE PLUS HAUT GRATTE-CIEL AU MONDE EST ASSURÉ POUR 1,5 MILLIARD DE DOLLARS

Merveille d'ingénierie, la plus haute tour au monde située à Dubai (Émirats arabes unis), appelée originalement Burj Dubai, et rebaptisée Burj Khalifa, fut inaugurée officiellement le 4 janvier dernier. Elle compte 160 étages et s'élève à 2717 pieds dans le ciel. Ce nouveau nom fut donné en l'honneur du cheik d'Abu Dhabi, Khalifa Bin Zayed Al Nahyan, qui aida au refinancement de la dette de Dubai, en décembre dernier.

Le programme d'assurance construction couvrait les dommages matériels directs, selon une formule « tous risques, sauf », à la hauteur de 1,5 milliard de dollars, incluant les risques de responsabilité civile pendant les travaux, les risques de responsabilité professionnelle des ingénieurs, architectes et consultants et les accidents de travail. Ce montant reste en vigueur jusqu'à la date finale des travaux en juillet prochain. Le relai sera par la suite pris par l'assurance commerciale traditionnelle vraisemblablement selon les mêmes montants, auxquels s'ajouteront les biens mobiliers et équipements qui seront incorporés à l'immeuble par la suite.

L'assurance primaire, souscrite par Oman Insurance Co., conserve environ 15 % du montant d'assurance, soit 225 millions de dollars, et le risque d'excédent est assumé par les marchés internationaux de la réassurance. Munich Re est l'assureur apériteur, c'est-à-dire celui qui détient le pourcentage de participation le plus élevé, et le courtier principal est la compagnie londonienne Heath Lambert Group Ltd. Munich Re offre également un programme de gestion des risques adapté à la construction et aux besoins ultérieurs. Le risque principal était l'incendie pendant les travaux. L'une des tâches du gestionnaire de risques est de d'identifier les niveaux de combustibilité des matériaux incorporés à l'ouvrage.

Le contenu des bureaux commerciaux, hôteliers et appartements résidentiels est assuré par leurs propriétaires respectifs.

20. LA RÉFORME AMÉRICAINE DU SYSTÈME DE L'ASSURANCE SANTÉ MENACÉE PAR UNE AMÈRE DÉFAITE DES DÉMOCRATES AU SÉNAT

Suite à la victoire au Sénat, le 19 janvier, du Républicain Scott Brown, au Massachusetts, le fief du vieux lion Démocrate Ted Kennedy pendant un-demi siècle, la réforme américaine du système d'assurance santé semble compromise. En perdant ce siège, la majorité Démocrate ne dispose plus en effet que de 69 élus au Sénat contre 60 précédemment, et perd ainsi la majorité qualifiée qui lui est nécessaire pour faire adopter les réformes sans risquer l'obstruction «*filibuster*» de la majorité républicaine. On se souviendra que la réforme avait été adoptée le 24 décembre, mais en première lecture seulement, par 60 voix tout juste au Sénat, une réforme qui risque fort d'être diluée en deuxième lecture. Idem pour l'ensemble des autres réformes importantes, notamment la réforme financière et la lutte contre les gaz à effet de serre.

La victoire du Républicain est d'ores et déjà interprétée comme un baromètre de la tempête que vont vivre les Démocrates à l'automne lors des élections législatives de mi-mandat. Une défaite crève-cœur aussi pour les Démocrates, puisque cet État compte 4,1 millions d'électeurs et les électeurs Démocrates sont beaucoup plus nombreux que les Républicains.

Si les signes de la reprise économique écartent maintenant le spectre d'une dépression, le taux de chômage reste supérieur à 10 %, ce qui est exceptionnellement haut aux États-Unis, et la dette publique américaine ne fait que monter, plaçant les USA sous la quasi-dépendance du géant chinois. Le premier discours d'Obama sur l'état de l'Union, le 27 janvier, est attendu avec le plus grand intérêt.

La réforme de l'assurance santé vise notamment à donner une couverture médicale à 31 des 36 millions d'Américains qui en sont dépourvus, une couverture maintenant politiquement fragilisée par le vote de ce mardi crucial et économiquement fragilisée par la récession et l'explosion de la dette publique. Mais il est encore trop tôt pour se prononcer sur l'issue de la réforme, dont on dit qu'elle a neuf vies.

21. PORT-AU-PRINCE SOUS LES DÉCOMBRES

Le puissant séisme qui a frappé Haïti le 12 janvier dernier, de magnitude 7, aurait fait des milliers de morts et quelque 250 000 blessés et 2 millions de sans-abri, principalement parce que l'épicentre se trouvait aux portes de la capitale Port-au-Prince. Selon les estimations préliminaires de la Croix Rouge, trois millions de personnes – soit le tiers de la population de Haïti – auraient été affectées par le tremblement de terre. Trois jours après le sinistre, la Croix-Rouge a estimé, de façon préliminaire, que le sinistre a fait 50 000 morts. 1415 Canadiens manquaient à l'appel initial (ultérieurement rabaisé à une centaine de disparus) sur les 6000 Canadiens qui se trouvaient à Haïti. Six jours plus tard, le gouvernement a annoncé la mort de 70 000 personnes, estimant à 100 000 morts le nombre possible de pertes de vie. Toutefois, selon les forces américaines et certaines sources gouvernementales haïtiennes, le séisme pourrait avoir fait entre 180 000 et 200 000 morts. Les morts ne sont pas limités à la capitale et sa banlieue : de nombreuses villes voisines furent gravement touchées également, dont Léogâne, Geisser, Jacmel et Carrefour.

La communauté internationale s'est immédiatement mobilisée. 23 pays ont promis initialement de l'aide à Haïti pour un total de 375 millions $, dont 100 millions de la part des États-Unis. 2000 membres des Forces armées ont été déployés sur les lieux de la catastrophe, incluant des sauveteurs spécialisés, des médecins et des infirmiers. En outre, quatre vols canadiens à destination de Port-au-Prince, transportant du personnel et de l'aide humanitaire furent aussitôt mobilisés, de même que deux frégates militaires. Aux premières heures, 3 000 policiers internationaux et Casques bleus de la Mission de l'Onu s'affairaient à déblayer les décombres, de diriger la circulation, d'assurer la sécurité et d'aider à l'acheminement des denrées essentielles. Pour leur part, les États-Unis ont annoncé immédiatement le départ de troupes, environ un millier de personnes, puis très rapidement ils ont disposé de 9000 à 10 000 soldats en Haïti ou au large de ses côtes, avec l'arrivée du porte-avions Carl Vinson et d'autres bâtiments. L'effectif français, quant à lui, totaliserait quelque 400 personnes. L'acheminement de l'aide humanitaire fut rendu difficile en raison de l'état lamentable des routes de l'aéroport, en partie détruit, menant à la capitale. Pour sa part, l'Union européenne a promis une aide de 400 millions d'euros ainsi qu'une force de police spéciale pour aider à sécuriser le pays et les victimes de nombreux pillages.

Plusieurs chefs d'État, dont le Canadien Harper et le français Sarkozy, ont appelé à une grande conférence internationale pour la reconstruction et le développement d'Haïti. L'annulation de la dette haïtienne devrait être à l'ordre du jour. Pour sa part, le gouvernement du Québec a débloqué trois millions de dollars pour venir en aide aux victimes du séisme en Haïti. Le premier ministre Charest a indiqué que les fonds d'urgence seront versés aux organisations non gouvernementales québécoises oeuvrant déjà sur ce territoire.

Au total, deux semaines après la catastrophe, les promesses de dons seraient supérieures 2 milliards de dollars pour aider Haïti selon les données communiquées par l'ONU, un montant qui augmentera grâce à une mobilisation internationale sans précédent. Ces fonds proviennent d'États, de personnes privées et d'entreprises et comprennent l'appel de fonds d'urgence de 575 millions de dollars lancé par l'ONU, et qui est d'ores et déjà financé à hauteur de 20 %. Les ONG se sont également mobilisés, tant pour recevoir des dons que pour répondre aux besoins criants d'équipements, de médicaments, d'abris de fortune et de matériaux de reconstruction.

Comme si ce désastre naturel n'était pas suffisant, un second tremblement de terre, de magnitude 6,1 selon l'Institut de géophysique américain, qui s'est produit le 20 janvier au matin (huit jours plus tard), a secoué fortement la région de Petit-Goâve, à 60 km de Port-au-Prince, donnant lieu à des scènes de paniques et accentuant l'effondrement de bâtiments déjà endommagés par le premier séisme.

Après cette première semaine, et malgré des problèmes logistiques accrus par la destruction des infrastructures urbaines et les problèmes de coordination, rendant difficile la distribution des denrées et des soins médicaux, la porte-parole du Programme alimentaire mondial (PAM) précisait enfin qu'il avait jusqu'à présent pu porter assistance à *« au moins 270 000 personnes »*. Sur le front des secours, l'urgence était finalement désormais d'éviter une catastrophe sanitaire : sans accès à l'eau potable et à des sanitaires, les risques d'épidémie augmentent à chaque instant.

Ce petit pays qui compte 9 millions de personnes, l'un sinon le plus pauvre de la planète, n'en finit plus d'être frappé brutalement par des catastrophes naturelles, d'autant que son extrême vulnérabilité face aux séismes résulte de niveaux de pauvreté élevés (80 % de la population vit sous le seuil de la pauvreté), d'une infrastructure inadaptée, d'un environnement dégradé et d'un manque flagrant d'assurance.

Dans le cadre d'une collaboration inhabituelle entre les États-Unis et Cuba, la Maison-Blanche a fait savoir que La Havane a auto-

risé l'aviation américaine à emprunter son espace aérien pour évacuer des victimes du séisme haïtien regroupées à la base de Guantanamo. Les États-Unis se sont entendus avec le gouvernement cubain pour autoriser des vols d'évacuation à des fins médicales de la base navale de Guantanamo Bay jusqu'à Miami en passant par l'espace aérien cubain, réduisant ainsi le temps de vol de 90 minutes. Douze jours après le séisme, 543 Canadiens manquaient toujours à l'appel.

Sur le plan des dommages matériels, la catastrophe a détruit le Palais présidentiel incluant (les lois, les archives, les documents, tout!), la cathédrale Notre-Dame, plusieurs écoles et plusieurs hôpitaux, dont un important hôpital de Pétionville, le siège social de la Mission des Nations unies pour la stabilisation en Haïti et plusieurs autres bâtiments importants (les hôtels Montana et Christopher), sans parler des édifices commerciaux, des maisons d'habitation, dont celles du quartier cossu de Pétionville (épicentre du séisme) et la quasi majorité des infrastructures publiques. L'aéroport et le port de Port-au-Prince ont également été gravement endommagés.

Autre fait troublant : 4000 détenus se seraient évadés de la prison de Port-au-Prince, lourdement endommagée par le séisme. On a également dénombré de nombreux pillages qui s'expliquent en partie parce que la population était affamée suite à la tragédie. La tragédie en Haïti a entraîné un grand mouvement de solidarité au Canada et des arnaqueurs en ont profité pour extorquer de l'argent par l'entremise de courriels, Les pourriels ont pris essentiellement la forme d'appels aux dons de groupes d'aide. Les escrocs se font souvent passer pour des représentants d'organismes connus, ou encore donnent une adresse existante en Haïti.

Le gouvernement fédéral a annoncé un programme de réunification des familles, « qui ne va pas assez loin, selon le gouvernement québécois », permettant l'accélération du traitement des demandes de réunification des familles déjà soumises, mais ne concernant que les époux, enfants ou grands-parents. Le Québec souhaitait que l'accueil soit plus large et ouvert à tous les membres de la famille, incluant les frères ou sœurs et oncles ou tantes.

Le tremblement de terre du 12 janvier a été ressenti en République dominicaine, qui partage l'île d'Hispaniola avec Haïti, de même que dans l'île voisine de Cuba. Haïti (comme le reste de l'île d'Hispaniola) se trouve dans une zone sismiquement active, entre deux plaques tectoniques : la plaque nord-américaine au nord et la plaque caraïbe au sud rendent le pays particulièrement vulnérable aux tremblements de terre. Celui du 12 janvier 2010, se révéla être

le plus grand séisme jamais enregistré dans ce pays depuis environ 200 ans.

Le 25 septembre 2008, soit il y a plus d'un an, le quotidien haïtien Le Matin publiait un article au titre évocateur : « Risque sismique élevé sur Port-au-Prince». Pour le géologue auteur de cet article, aucun doute n'était permis : le drame était inévitable. Toutes les conditions étaient réunies pour qu'un séisme majeur se produise à Port-au-Prince. Pour convaincre les récalcitrants, il n'hésitait pas à leur exposer un cours détaillé de géologie, en se servant de cartes géologiques très précises. « Port-au-Prince est construite sur une grande faille qui part de Pétion-Ville, traverse toute la presqu'île du sud, pour aboutir à Tiburon. En 1751 et en 1771, cette ville a été complètement détruite par un séisme. Je parie mes yeux que cela se reproduira. La science peut aisément le confirmer », déclare alors le scientifique, précisant que le « danger est imminent. Une grande catastrophe plane sur notre tête ».

Mais il semble que ni la science, ni les techniques actuelles ne permettent de prédire les dates, les localisations ou les intensités des tremblements de terre. La seule chose connue est la probabilité qu'un tel événement se produise à un endroit donné.

Nous reviendrons ultérieurement sur les chiffres de l'assurance reliés à ce sinistre, mais il semble évident que le marché international ne sera pas sérieusement affecté, vu la situation de sous-assurance et de non-assurance qui prévaut dans ce pays.

Les carences de l'État haïtien amplifient l'impact du sinistre. Selon l'ancienne première ministre Michèle Pierre-Louis (septembre 2008-0ctobre 2008), « la faiblesse de l'État précède ce malheur. Pour avoir été chef du gouvernement juste après une série de cyclones, j'en sais quelque chose. Quand un pays est quasiment dépourvu d'institutions, il éprouve les pires difficultés à faire face à un désastre de cette ampleur ».

Selon elle, il est évident que l'on paie aussi cinquante ans de non-gestion ou de mauvaise gestion. La crise de la paysannerie a provoqué la prolifération des bidonvilles. On en recense 38 autour de Port-au-Prince. L'Etat étant le premier propriétaire terrien de ce pays, les gens squattent les plaines et colonisent les montagnes.

On avance déjà qu'un montant de dix à vingt milliards de dollars d'aide internationale sur dix ans serait nécessaire à Haïti pour entreprendre sa reconstruction et favoriser son développement. Il ne faudrait surtout pas que ce fonds soit utilisé pour rembourser une dette odieuse, qui date depuis la naissance de la république noire et

le départ de la France, puis augmentée sous la dictature Duvalier père et fils. La dette haïtienne devrait être totalement annulée.

Rappel de quelques catastrophes meurtrières en Haïti :

• 1994 : l'ouragan Gordon fait mille morts en Haïti;

• 1998 : l'ouragan Georges tue plus de 200 Haïtiens;

• 2004 : l'ouragan Jeanne dévaste une partie du pays, notamment dans les Gonaïves, faisant 3000 morts et 300 000 sinistrés;

• 2008 : quatre tempêtes tropicales successives, Fay, Gustav, Hanna et Ike, frappent le pays, faisant plus de 300 morts et des centaines de milliers de sans-abri.